

The Winner is...Ginkgo !

Le dossier qui a séduit le jury* au point de remporter le premier prix est celui qui consiste à réaliser des maisons en bois, grâce à la juxtaposition de cubes. Une construction qui n'a rien d'un jeu.

Le nom Ginkgo évoque l'arbre de vie, celui qui résista à la bombe atomique et dont on peut admirer de magnifiques spécimens à la Bamboueraie d'Anduze. Il est déjà une promesse, celle d'une maison construite dans un matériau sain et résistant (les chalets et les cabanes du Canada le prouvent). Voilà pour la partie "Développement durable" nouvel axe de l'enseignement de l'IFAG Nîmes. Il est complété par des outils de récupération d'eau et de chaleur désormais bien connus aujourd'hui. Si Jean-Bernard, Geoffrey, Eric, Damien, Isabelle et Amandine, se contentaient de proposer la construction de maisons en bois, on pourrait les accuser de surfer sur la mode 2 D actuelle. Ce que leur concept apporte en plus, c'est la rapidité de la réalisation qu'ils proposent : six semaines clef en main pour une maison adaptée aux besoins de la famille qui sera disposée à dépenser 1500 Euros du m². Ce petit miracle qui peut permettre d'éviter des prêts relais ou des doubles loyers est dû à l'idée maîtresse du chef de groupe, Jean-Bernard, déjà actif dans la filière bois, et porteur de l'idée de départ de Ginkgo. Il suffit de combiner, suivant les besoins, la juxtaposition de cubes de 9 à 16 m². Des dimensions qui s'avèrent suffisantes pour de beaux espaces de vie, sans dépasser l'envergure d'une remorque de camion. On sent le projet mûri, peaufiné, porté par toute l'équipe dont chaque membre plus spécifiquement spécialiste de marketing, commercialisation, finances, administration, ressources



humaines, a apporté sa pierre -ou plutôt sa bûche- au projet. On en saura pas beaucoup plus pour le moment, les membres du groupe se méfiant, avec raison, de voir leur idée dévorée par d'autres entreprises xylophages. En revanche, on sait que la société naîtra rapidement, dans une maison modèle construite pour servir de siège social dans l'idéalement située zone de Gallargues-le-Montueux. La volonté de s'établir dans le Gard est le fil rouge de l'intégralité des dossiers présentés, démontrant ainsi la validité du pari de la CCI de Nîmes qui en favorisant l'installation de l'IFAG espère fixer un grand nombre d'entrepreneurs sur son territoire. Ils sont 15 à 18 % des Ifaguiens à créer ou reprendre une entreprise dans les 5 ans qui suivent l'obtention de leur diplôme.

** Participaient au jury sous la présidence de Véronique Scarlata, directrice de l'IFAG-Alain Roux, CEEI-CCI Nîmes-Antoine Houssin, CEEE-CCI Nîmes-Stéphane Blanche, créateur d'entreprise innovante, directeur de la SARL Territoires et Légendes-Arnaud Chatail Synersud-Jean-Louis Zanni, dirigeant Tissot électricité-Valérie Devie, chargée d'affaires PME BP Provence-Corse-Olivia Belin, responsable pédagogique IFAG-Philippe Maquet, responsable grands comptes Veolia Montpellier, diplômé IFAG.*